

# Chateaubriand et le Valais.

## I.

### *Introduction.*

Il est dans le goût de certaines écoles modernes de requérir violemment contre le romantisme. Un siècle qui peut s'enorgueillir des noms de Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Musset, Vigny, Michelet, n'est pas précisément un siècle stupide, et pour ma part, j'ai la témérité, nonobstant la mode, de continuer mes dévotions ferventes dans les chapelles romantiques. Et comme Chateaubriand est le premier en date des romantiques, et l'un des plus grands, les relations qu'un écrivain aussi illustre a pu avoir avec le Valais intéressent singulièrement notre pays.

L'œuvre de l'illustre vicomte, je le sais, a passablement subi l'injure du temps. On ne lit plus guère les *Natchez*, *Atala*, *René*, le *Dernier Abencérage*. Le *Génie du Christianisme* lui-même fait, à maints endroits, sourire. Cependant, n'allez pas croire que ce magnifique poète du trône et de l'autel ait vu complètement finir son influence. L'enchanteur qui créa tant et de si belles images continuera de nourrir les imaginations. Les *Mémoires d'Outre-Tombe*, aujourd'hui la plus lue de ses œuvres, sont un impérissable monument — élevé avant tout à la gloire de M<sup>me</sup> Récamier — de la langue française. Le Valais revit dans quelques-unes de ces pages.

Si donc j'ai choisi ce sujet qui m'est particulièrement cher, ce n'est pas sans éprouver quelque difficulté à rattacher Chateaubriand à l'histoire propre du Val d'Illiez, qui est principalement à l'honneur aujourd'hui. Chateaubriand n'a jamais mis le pied en terre d'Illiez. Mais il a vu votre vallée. Ses yeux, qui s'étaient abreuvés de la beauté des paysages de la vieille Europe, de l'Orient et du Nouveau-Monde, se sont arrêtés sur les Dents du Midi. Le voyageur mélancolique qui avait parcouru le globe des rives du Meschacébé aux rives du Jourdain, a passé sur les rives du Rhône, sur le pont même de St-Maurice. Et, en 1833 en particulier, alors qu'il attendait, à Bex, qu'on attelât à sa calèche de nouveaux chevaux de louage, pour poursuivre son voyage par la route du Simplon, alors qu'il roulait dans son esprit des pensées tristes, le dos appuyé contre le mur de la maison où était morte, quelques années auparavant, une Française, une amie très chère, M<sup>me</sup> de Custine, il n'a pas pu ne pas regarder, — regarder, peut-être sans voir, — toute la séduction du paysage de cette vallée. Son œuvre est

malheureusement muette à l'endroit du Val d'Illiez, et cela est infiniment regrettable, car nul doute que « l'enchanteur », comme l'ont appelé ses contemporains, après Joubert, n'eût transformé, à son habitude, en beauté, la moindre chose vue et décrite.

Après ce préambule, que l'on me permette d'entrer dans quelques détails qui sont nécessaires pour éclairer complètement toutes les particularités et les circonstances de la nomination, en décembre 1803, de Chateaubriand comme ambassadeur près de la République du Valais.

### **Chateaubriand ambassadeur en Valais.**

#### II.

##### *Circonstances de sa nomination.*

Le 14 avril 1802 paraissait le *Génie du Christianisme*, suivant de près *Atala* et *René*. Un grand écrivain était révélé. Le *Génie du Christianisme* surtout, venant exactement quatre jours avant la promulgation du Concordat du 18 avril 1802, qui réglait la question religieuse, eut un immense retentissement. Ce livre vint à son heure, et servit puissamment Bonaparte dans son plan de relever les autels. La beauté de cet ouvrage, qui charme encore de nos jours, contribua à la restauration du culte, sinon de la foi. Bonaparte désira certainement s'attacher cette force littéraire, et Chateaubriand, de son côté, désira non moins sûrement, étant sans fortune, faire une carrière diplomatique. Elisa Bonaparte (M<sup>me</sup> Bacciochi), qui avait déjà obtenu pour Chateaubriand sa radiation de la liste des émigrés, présenta elle-même un exemplaire du *Génie* à son frère, et la deuxième édition de l'ouvrage est dédiée au Premier Consul. Au printemps de 1803, Chateaubriand est nommé secrétaire de légation à l'embassade française de Rome, le cardinal Fesch, le propre oncle de Bonaparte, étant ambassadeur.

Chateaubriand quitta Paris vers la fin mai 1803, pour aller occuper à Rome son poste de secrétaire d'ambassade. Il passa par Lyon, Turin, Milan, et de chacune de ces villes il écrivit des billets qui respirent la bonne humeur à ses amis Joubert, Fontanes, Chênedollé. Il arrive à Rome le 27 juin au soir. On lui fait fête. Il est reçu par le pape, qui avait un exemplaire du *Génie du Christianisme* ouvert sur sa table ; il est reçu par le cardinal secrétaire d'Etat Consalvi, et par la haute aristocratie romaine. Tout pré-sageait donc pour Chateaubriand d'excellents débuts diplomatiques.

Cependant, à l'ambassade, ça allait mal. On avait logé Chateaubriand au palais de l'ambassade, où demeurait également l'ambassadeur, le cardinal Fesch, palais appartenant à la princesse Lancelotti. « On me donna, écrit Chateaubriand, le plus haut étage du palais ; en y entrant, une si grande quantité de puces me sautèrent aux jambes, que mon pantalon blanc en était

tout noir<sup>1</sup> ». Ses fonctions ne lui allaient non plus pas. Il était occupé à viser et à délivrer des passe-ports, et autres fadaises. Il enrageait de devoir végéter à des besognes « aussi importantes »<sup>2</sup>. Sans compter que son manque d'application calligraphique était une cause de conflits entre le cardinal ambassadeur et lui. « Mon écriture était un obstacle à mes talents, et le cardinal Fesch haussait les épaules quand il apercevait ma signature »<sup>3</sup>. Et, lorsqu'il était sans occupation à l'ambassade, il courtisait les dames.<sup>4</sup> Il lui arriva aussi de faire des démarches absolument inconsidérées, comme d'accepter d'être présenté au roi abdicataire de Sardaigne, un souverain déposé et en délicatesse avec la France. Il est vrai qu'il fit cette visite à titre privé et comme homme de lettres. Mais il eut beau s'en défendre, la cabale fit son chemin.<sup>5</sup> « Un horrible cancan, écrit-il, sortit de cette démarche insolite... Il est perdu ! il est perdu ! répétaient les caudataires et les attachés, avec la joie que l'on éprouve charitalement aux mésaventures d'un homme, quel qu'il soit. Pas une buse diplomatique qui ne se crut supérieure à moi de toute la hauteur de sa bêtise ».<sup>6</sup>

Aussi bien, malgré d'incontestables succès mondains, et l'auréole glorieuse d'être l'auteur du *Génie du Christianisme*, Chateaubriand fut vite dégoûté de son rôle subalterne<sup>7</sup>. A peine plus d'un mois après son arrivée à Rome, il en a assez. Le 16 juillet 1803, il laisse entendre à Chênedollé qu'il ne restera qu'une année à Rome, et pas un jour de plus<sup>8</sup>. Le 16 août, nouvelles doléances à son protecteur et ami de Fontanes, qu'il supplie de le laisser à Rome « le moins de temps possible ». Il se pose en persécuté, et se permet d'excessives libertés d'appréciations sur le compte de son chef hiérarchique, le cardinal ambassadeur, oncle de Bonaparte. « Notre ennemi de Paris, écrit-il à Fontanes, a établi ici, par le canal du sot (Fesch) dont j'approche, un système de persécution intolérable. J'ai à lutter contre tous les genres de dégoûts, et vingt fois j'ai été prêt à me camper dans la diligence pour retourner à Paris. L'envie que cet homme (l'ambassadeur) me porte et un petit amour-propre révolté sont les ressorts que l'on met en jeu pour me

<sup>1</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 348.

<sup>2</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 348.

<sup>3</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 348.

<sup>4</sup> Lettre de Chateaubriand à Fontanes : « ...Au reste, je suis très au fait maintenant de ma besogne, qui n'est rien du tout. La société est fort nombreuse ici ; les femmes y sont très belles et personne ne trouve mauvais qu'on en soit très occupé : le Sacré Collège est très indulgent sur cet article... ».

(G. Pailhès : *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 148).

<sup>5</sup> Villemain abonde dans cette idée : « ...médisances ou contre-intrigues auxquelles le secrétaire de légation était exposé, sur ce terrain agité de l'ambassade française à Rome. »

<sup>6</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 349.

<sup>7</sup> « Le cardinal Fesch n'était pas un supérieur accommodant, pas plus que Chateaubriand n'était un subordonné commode. »

(Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire*, tome I, p. 394.)

<sup>8</sup> *Correspondance générale*, publiée par Louis Thomas, T. I, p. 118.

perdre. Le secrétaire d'Etat Consalvi est dans la cabale. Son plus grand désir est de m'écartier à cause de l'autorité que j'emporte malgré eux avec moi, et afin de dominer entièrement notre imbécile (Fesch) »<sup>9</sup>

Avouons que Chateaubriand tenait là des propos plutôt fâcheux et qu'il manquait essentiellement de respect pour la hiérarchie diplomatique. Il s'emporte même, dans cette lettre, au point de rendre responsable de ce qu'il appelle sa déveine, une personne bien innocente et qui n'en pouvait mais, du fond de la Bretagne où elle était réleguée, ou oubliée : M<sup>me</sup> de Chateaubriand. « Voilà où m'ont conduit des chagrins domestiques. La crainte de me réunir à ma femme m'a jeté une seconde fois hors de ma patrie »<sup>10</sup>.

Faisons la part de l'exagération. Ici, Chateaubriand, dont l'humeur n'a jamais été bien facile, est injuste, surtout envers sa femme, qui n'a jamais eu une part quelconque de responsabilité dans ce qu'il appelle « ses chagrins domestiques ».

En réalité, Chateaubriand n'était pas à sa vraie place, à ce poste secondaire, sous un chef hiérarchique très fier de son rang et de ses liens de parenté, très autoritaire, très ombrageux, et obligé de constater chaque jour que la gloire du secrétaire éclipsait singulièrement le prestige de l'ambassadeur. A force d'oublier que son rôle est d'obéir, et non de commander, l'écrivain finit par accentuer très sérieusement la mésintelligence entre lui et Fesch. Pour tout dire, la situation à Rome devenait intenable pour l'un et pour l'autre..

Chateaubriand impose donc à son ami de Fontanes, *personna grata* au-

<sup>9</sup> Correspondance générale, tome I, p. 120. — Lettre de Rome du 13 fructidor (31 août 1803) de Chateaubriand à Madame de Rocfeuille : « ...Le Pape m'avait reçu comme un père reçoit un fils... Tout me semblait aller à merveille. Mais à présent je vois qu'il faut attendre pour juger. Les intrigues, les petites jalouxies, les tracasseries de toute espèce ont bientôt pris la place de toutes les illusions : j'ai vu que cette pauvre religion était abandonnée de ceux mêmes qui pourraient et qui devraient la servir ; enfin, que la franchise bretonne est bien étrangère à la politique romaine. » (*Correspondance générale*, tome V, p. 235).

Il écrit d'ailleurs à de Fontanes, sur le compte du cardinal : « ...Mon ambassadeur est un sot, qu'importe son sang. »

L'aimable Fontanes s'employa de son mieux à protéger Chateaubriand dans les milieux officiels circonvenus par les rapports de l'ambassadeur.

Il écrit à ce propos à Gueneau de Mussy le 5 octobre 1803 : « ...Des étourderies de notre ami Chateaubriand m'ont été vivement reprochées. Je crains bien que ce pauvre ami n'ait choisi la carrière qui lui convenait le moins. Son ambassadeur est un sot, j'en conviens ; mais il est oncle et tout-puissant. Le secrétaire, qui devrait user de la plus grande circonspection auprès d'un ennemi si redoutable, surcharge tous les courriers de ses plaintes... Rome, le cardinal Consalvi, le Pape lui-même, sont les premiers dénonciateurs de notre ami par son ambassadeur... Je défends le mieux qu'il m'est possible mon ami, mais que puis-je contre l'orage ? Dimanche dernier pourtant on m'a paru moins irrité. Cependant la prévention reste, et ce qu'il y a de pis, c'est qu'on croira qu'un homme qui écrit est incapable de toute affaire et ne convient à aucune place administrative... »

(Cité par Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire*, tome I, p. 395.)

<sup>10</sup> Correspondance générale, tome I, p. 121.

près du Consul, un délai d'un an pour lui trouver autre chose. « Je compte sur votre amitié, lui écrit-il, pour me tirer de ce bourbier »<sup>11</sup>

Dans le même temps, et ceci, comme nous le verrons, intéresse notre sujet, il fait part également à Chênedollé de ses déboires diplomatiques à Rome. Il lui apprend que la vie, dans la Ville éternelle, est pour lui un enfer, et ajoute : « ...mon cher ami, ou j'obtiendrai une place *indépendante* l'année prochaine, et alors vous serez avec moi, si cela vous fait plaisir, ou je serai avec vous à Paris, et une fois rentré, ensemble, nous nous arrangerons pour cultiver un petit jardin et des choux ». <sup>12</sup>

Pour obtenir cette place *indépendante*, qui allait être l'ambassade en Valais, Chateaubriand s'adresse encore à une toute-puissante protectrice, M<sup>me</sup> Bacciochi (Elisa Bonaparte). Il lui fait tenir, en effet, en novembre 1803, — la pièce est datée du 2 novembre — un assez étrange document, destiné à être mis sous les yeux de Bonaparte. C'est une sorte de pétition renfermant des critiques et des observations assez piquantes sur l'ambassade française de Rome. Il passe en revue ce que pourrait, ce que devrait être la légation, et ce qu'elle était en réalité. Il ressort de ces remarques, dont quelques-unes tout à fait défavorables sur la manière dont l'ambassade est tenue,<sup>13</sup> qu'il y aurait bien des choses à améliorer. Une bonne douzaine de cardinaux sont fort mal notés par Chateaubriand. Et le secrétaire conclut en disant qu'il est prêt à supporter « encore un an, s'il le faut, les dégoûts dont il est abreuvé ; mais il supplie le Premier Consul de lui accorder, au bout de ce terme, une place qui ne soit que dans la dépendance<sup>14</sup> du ministre des Relations Extérieures, ou de le rendre à la liberté, afin qu'il ailleachever ses études et ses voyages dans la Grèce »<sup>15</sup>.

Le nouveau poste ne vint pas sans sollicitations, au point que Chateaubriand en fut un moment découragé, et faillit plaquer là sa carrière diplomatique. Nous avons un écho de ces dispositions dans une lettre qu'il adresse à Fontanes le 27 vendémiaire an XII (20 octobre 1803) : «...je suis résolu plus que jamais à quitter tout ce tripotage, et au printemps, je m'en irai ; je ne demande rien, je ne veux plus rien d'eux. Je ne vous importunerai plus, ni notre protectrice, pour des places, je n'en veux absolument plus »<sup>16</sup>.

<sup>11</sup> *Correspondance générale*, tome I, p. 121.

<sup>12</sup> *Correspondance générale*, tome I, p. 123.

<sup>13</sup> Bonaparte et son entourage ne se faisaient pas d'illusions sur les capacités diplomatiques de Fesch.

<sup>14</sup> Il tient beaucoup à cette situation indépendante, qui devait lui laisser toute liberté de de loisir ou de travail. Il écrit encore à Chênedollé, peu avant sa nomination de ministre dans le Valais :

« ... Au bout de cette année, si je ne suis pas placé d'une manière indépendante, je fais un saut à Athènes, puis je reviens au mois d'octobre (1804) m'ensevelir dans une chau mière aux environs de Paris... »

<sup>15</sup> *Correspondance générale*, tome II, p. 325.

<sup>16</sup> G. Pailhès : *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 167.

Il se ravise toutefois, et en attendant le nouveau poste, il refuse deux offres d'importance : une place de gouverneur du grand-duc de Russie, place belle et honorable, et une place à l'Académie de Pétersbourg, à laquelle était attachée une pension. Et entre temps se produit également un événement grave dans la vie sentimentale de Chateaubriand : la mort, à Rome, où elle l'avait rejoint, de M<sup>me</sup> Pauline de Beaumont, une femme de la plus rare distinction, qui avait assisté, page par page, à l'éclosion du *Génie du Christianisme*. « ...Pauline de Beaumont, écrit spirituellement Paul Souday, attendrissante et ensorcelante, que l'enchanteur enchanté tenait sur ses genoux, en composant son grand livre chrétien. Même pour un apologiste, il n'est pas mauvais, littérairement, d'avoir traversé les jardins d'Armide... »<sup>17</sup>

Pour faire diversion à sa douleur, Chateaubriand obtient de son chef hiérarchique, le cardinal Fesch, douze jours de congé, et, pendant qu'il promenait sa mélancolie à Naples, et écrivait à de Fontanes sa fameuse lettre sur la Campagne romaine, qui renferme quelques-unes de ses plus belles pages, sa situation allait se régler.

### III.

#### *Ambassadeur à Sion.*

Il a d'abord été question pour lui d'un poste diplomatique dans le canton de Vaud. Fontanes le tenait au courant de ce qui se préparait dans les bureaux, qui n'étaient pas pressés, et mettaient du temps à trouver une solution. Chateaubriand répond comme suit à une lettre de son protecteur, en date du 21 décembre 1803 : « Votre lettre, mon cher ami, me confond. Je ne m'attendais pas à ce dénouement. Oui, le pays de Vaud, le voisinage de la France, et surtout l'*indépendance* sont de belles choses. Mais dois-je me renfoncer dans une carrière où j'ai essuyé tant de chagrins ? N'est-il pas plus sage de songer à la retraite ?... Si donc, au moment où vous recevrez cette lettre, je ne suis pas nommé *officiellement*, ne pressez rien, laissez les choses traîner en longueur. On m'oubliera bientôt et je donnerai ma démission au bout de mon année ; si au contraire, je suis nommé, je respecterai l'ordre du Consul et le voeu de mes amis : j'irai au pays de Vaud. Mais, pour Dieu, qu'on me délivre de Rome ; je me meurs ici. » Et il ajoute en P. S. : « Observez que je ne puis quitter Rome que sur [une] lettre de Talleyrand qui m'annoncera *officiellement* ma nomination ; que quand le Consul dirait cent fois qu'il m'a nommé, cela ne me rendrait pas libre ici. Voyez donc si c'est dans les bureaux que la nomination est sus-

<sup>17</sup> Paul Souday : *Les romantiques à l'Académie..* — Chateaubriand fit ériger un monument à Pauline de Beaumont, dans l'église de Saint-Louis des Français, à Rome.

pendue, car votre lettre est si positive que je dois croire la chose faite, et pourtant le Ministre ne m'a pas écrit. »<sup>18</sup>

A cette même date, il écrivait également à son homme d'affaires, à Paris, le bon M. Lemoine, son « ministre des finances », comme il l'appelait, et qui avait la tâche difficile de veiller au salut des finances perpétuellement en déroute de l'écrivain :

« ...On dit que le gouvernement, pour me venger de tant de calomnies répandues sur moi depuis quatre ou cinq mois, veut me donner une place plus agréable auprès de la France... ».<sup>19</sup>

Le ministère ne devait écrire à Chateaubriand qu'un mois plus tard, pour lui annoncer la nomination. Cependant, à cette date du 21 décembre 1803, la nomination de l'écrivain comme ambassadeur à Sion était chose faite. Le Grand Baillif de l'Etat du Valais, pour lors Augustini, en avait été informé par une lettre de Talleyrand, datée du 21 décembre 1803. Et même, quelques jours auparavant — la date ici prête à confusion, Augustini recevait de M. Gandolphe, primitivement désigné comme résident à Sion, un billet lui annonçant le changement de sa destination. Au lieu de venir à Sion, ce Gandolphe devait aller occuper à Rome la place de premier secrétaire à la légation française<sup>20</sup>. Augustini se hâta de faire part au Conseil de la Ville de Sion de la nomination de l'écrivain. Nous donnerons plus loin sa communication, datée du 4 janvier 1804.

Mais ce n'est qu'en séance du Conseil d'Etat du 23 janvier 1804 que le Grand Baillif porta officiellement à la connaissance de ses collègues la lettre de Talleyrand, et la fit enregistrer par la chancellerie. Les archives de l'Etat du Valais ne possèdent malheureusement pas le document original, qui portait la date du 29 frimaire an XII (21 décembre 1803). Nous le trouvons résumé comme suit dans le protocole des séances du Conseil d'Etat<sup>21</sup>.

« Il (le Grand Baillif) annonce que le Premier Consul, pour donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il prend à la prospérité du Valais, a nommé le citoyen Chateaubriand pour résider près du gouvernement valaisan comme chargé d'affaires. Il se flatte que ce choix sera agréable au gouvernement va-

<sup>18</sup> G. Pailhès : *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 198.

<sup>19</sup> *Correspondance générale*, tome V, p. 236.

<sup>20</sup> Chateaubriand a dit de ce M. Gandolphe : « C'était un homme bon, instruit, modeste et tranquille. » — Il devait mourir à Rome, de la malaria, au mois d'août 1804. Il avait contracté la maladie en faisant de la botanique dans la campagne romaine.

<sup>21</sup> Protocole des séances du Conseil d'Etat, archives cantonales, M 13, objet 443, et Registre des lettres de l'Extérieur, M. 35, p. 114.

Registre des lettres de l'Extérieur, M 35, p. 114. — 29 Frimaire, an XII. — Le ministre des relations extérieures (Talleyrand) de la France annonce (au Conseil d'Etat) la nomination d'un chargé d'affaires pour résider près le Gouvernement valaisan, dans la personne de M. de Chateaubriand ; il mande de plus que le Premier Consul désire qu'il ne soit souffert en Valais aucun enrôlement espagnol et suisse.

laisan. Il témoigne la satisfaction du Premier Consul de tout ce que les différentes lettres de son Excellence contiennent de sentiments d'attachement envers la France, sur la continuation desquels il compte. Il annonce que la présence d'un agent de la République le privera de la correspondance directe avec le gouvernement valaisan.

Il observe les inconvénients qui résultent pour la Suisse et pour le Valais des enrôlements pour l'étranger que l'on porte jusqu'à l'embauchage des troupes dans leur passage de France en Italie et au retour ; que ces enrôlements d'ailleurs privent la population du Valais d'une ressource précieuse, surtout s'il est donné quelque suite aux offres qu'il avait faites d'attacher quelques troupes au service de la France.

Le Premier Consul désire qu'il ne soit souffert aucun enrôlement espagnol ou suisse dans le Valais, et il recommande à M. le Grand Baillif cette mesure comme nécessaire, et de prendre des dispositions pour qu'elle puisse obtenir l'effet désiré. »

Il est décidé en cette même séance, après lecture du document résumé ci-dessus, de donner satisfaction au Premier Consul sur tous les points soulevés, et d'envoyer une lettre de remerciement pour la nomination du résident en Valais.

Cette lettre de remerciement fut effectivement envoyée. Nous n'en connaissons pas la teneur. L'absence d'un copie-letter à la Chancellerie valaisanne se fait ici cruellement sentir. Nous ne la connaissons que par la brève notation suivante, dans le *Journal des Actes*, expédiés par le Conseil d'Etat de la République du Valais, du 5 septembre 1802 au 31 octobre 1809<sup>22</sup>.

En date du 24 janvier, le Conseil d'Etat témoigne à M. Talleyrand sa reconnaissance pour la nomination d'un chargé d'affaires en Valais dans la personne de M. Chateaubriand. (Dans une même lettre par laquelle il donne des éclaircissements sur le recrutement en Valais pour le régiment valaisan au service d'Espagne).

On accueillit chez nous la nomination de l'écrivain avec la plus vive joie. Les documents de l'époque témoignent à maintes reprises de l'excellente impression qu'a laissée cette nomination dans les milieux officiels. Notre Conseil d'Etat se réjouit visiblement<sup>23</sup> de la prochaine arrivée de l'illustre écrivain, et s'empresse à lui présenter le premier hommage.

Chateaubriand n'a eu connaissance de sa nomination que quelques jours plus tard. Le 19 janvier 1804, il écrit de Rome, à Talleyrand le billet suivant :

Citoyen Ministre,

« Son Eminence M. le Cardinal Fesch m'a transmis l'arrêté du Premier Consul qui me nomme chargé d'affaires de la République française près de la République du Valais.

<sup>22</sup> Archives cantonales : M 49.

<sup>23</sup> Archives cantonales : M 45, p. B 15.

Votre Excellence ne m'ayant fait passer aucune instruction avec cet arrêté, je vais me rendre à Paris pour y prendre les ordres du Gouvernement.

J'ai l'honneur de saluer respectueusement votre Excellence ».

de Chateaubriand.

Cette lettre porte en suscription : Le Cn (citoyen) Chateaubriand, chargé d'affaires de la République française près la République du Valais, au Ministre des Relations Extérieures. Elle est aux archives du Ministère des Affaires étrangères, à Paris, sous fonds : Valais, dossier 7, folio 51, et a été publiée pour la première fois en 1912 par M. Louis Thomas, qui a recueilli, comme l'on sait, la correspondance générale de Chateaubriand<sup>24</sup>.

Chateaubriand partit incontinent pour Paris, le 21 janvier 1804. Il y devait être suivi de très près d'une lettre de Fesch à son neveu le Premier Consul, lettre qui en dit long sur l'inimitié qui existait entre l'écrivain et l'ambassadeur. Fesch tenta proprement de casser les reins à Chateaubriand pour ses débuts diplomatiques en Valais. Il avait du reste voulu à tout prix son éloignement de Rome. Le noble vicomte lui portait ombrage. La dépêche, datée du 4 février 1804, arriva presque en même temps que l'écrivain à Paris. Elle renfermait une dénonciation d'une telle gravité qu'elle aurait pu, si le dictateur n'avait été prévenu en faveur de l'écrivain, faire jeter Chateaubriand au Temple, ou le condamner à l'exil. Il ne faut pas oublier que l'heure était sérieuse. D'anciens émigrés, des prêtres exilés pour défaut de serment, des émissaires étrangers mêlaient leurs influences réciproques contre le jeune dictateur ; que le maître des destinées de la France était infiniment soupçonneux, qu'il avait même dit textuellement à Fontanes, sur les bruits qui couraient à Paris sur le compte du secrétaire d'ambassade de Rome : « Votre protégé, je le ferai ramener ici sur une charrette, pieds et poings liés »<sup>25</sup>, et qu'il ne reculait devant aucun moyen à une heure aussi grave, où des complots se fomentaient contre lui. Voici la finale de la dépêche en question, qui aurait pu envoyer Chateaubriand ailleurs qu'à Sion, sans des influences contraires. Même après sa rupture avec Bonaparte, les protecteurs et surtout les protectrices, n'ont pas manqué à l'écrivain, qui n'a jamais été sérieusement inquiété, sous l'Empire

« Quoique, écrivait Fesch, Chateaubriand soit le pensionnaire et le protégé de M<sup>me</sup> de Beaumont, il n'est point votre ami. Si vous ne le faites surveiller où vous l'envoyez, vous ne tarderez pas à être assuré qu'il fera tout pour les émigrés et pour ceux qui sont mécontents de votre gouvernement. Cet intrigant est encore un méchant homme »<sup>26</sup>.

Il semblerait pourtant qu'au moment de son départ, Chateaubriand se fut réconcilié avec son chef, à lire ce fragment d'une lettre de Joubert à Chênedollé, du 2 janvier 1804.

<sup>24</sup> Correspondance générale, tome I, p. 176/177.

<sup>25</sup> G. Pailhès : *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 10.

<sup>26</sup> G. Pailhès, *op. cit.*, p. 215.

« ...La position de notre ami (Chateaubriand) m'a causé aussi bien des peines pendant longtemps. Calomnié de toutes parts, il a eu un temps de disgrâce presque effrayant ; mais il n'en a rien su que tard, et il ignore même en ce moment ce mal passé. Vous avez su qu'il est rentré presque en faveur, puisqu'on en fait un *presque ambassadeur*. Nous allons bientôt le revoir, car il n'ira point à son poste sans avoir pris des instructions qui le retiendront peut-être à Paris plus longtemps que nous ne pensons... Il quittera Rome, ami du cardinal (Fesch) et estimé de tout le monde. C'est un bien beau temps pour partir... »<sup>27</sup>.

Le 25 février 1804, Chateaubriand, alors à Paris, écrit une nouvelle lettre à Talleyrand pour lui demander une audience au sujet de sa situation en Valais, et solliciter l'honneur d'être présenté au Premier Consul<sup>28</sup>. Il manque le rendez-vous fixé par le Ministre, par suite d'une circonstance fortuite sur laquelle il ne nous renseigne pas, et il prend à nouveau les ordres du ministère.

Nous ne sommes pas renseignés sur cette entrevue, mais l'on peut croire que Chateaubriand sollicita une avance de fonds sur son traitement futur d'ambassadeur. Il toucha en tout cas 12.000 francs pour les préparatifs de son ambassade à Sion. Ces détails réglés, l'écrivain songea à s'adjointre comme secrétaire le poète Chênedollé, son ami intime. Il lui écrit de Paris le 15 ventôse, an XII (6 mars 1804).

« ...Maintenant que j'ai accepté la place de ministre dans le Valais et que je suis au moment de mon départ, je vous propose de m'y suivre, si cela peut vous être agréable. Peut-être ne serez-vous pas très-tenté, vu la tristesse de la résidence que je vais occuper ; j'espère, d'ailleurs, ne faire qu'un très-court séjour à Sion, et je ferai solliciter par mes amis quelque place obscure dans une bibliothèque, qui me fixe à Paris l'hiver prochain... »<sup>29</sup>.

Nouvelle lettre du 23 ventôse an XII (14 mars 1804), par laquelle Chateaubriand réitère à son ami l'invitation de partager avec lui les loisirs de son ambassade à Sion. Mais déjà l'écrivain commence à s'ancrer dans l'idée que le prochain séjour à Sion n'aura rien de bien séduisant. L'illustre écrivain est très versatile.

« ...Je vous disois que je partois pour le Valais, que j'espérois n'y faire qu'une courte résidence, et que j'attendois de la bonté du Consul la permission de revenir cet automne à Paris ; que, si pourtant le voyage vous tentoit, quoique vous connaissiez déjà les montagnes, vous pouvez venir sur-le-champ me rejoindre à Paris ou Villeneuve-sur-Yonne, d'où je me chargeois ensuite de tous les frais de votre voyage. La chose n'est pas brillante ; *mais le Diable ne peut offrir que son Enfer...* Mon cher ami, si nous ne nous voyons pas

<sup>27</sup> Sainte-Beuve : *Chateaubriand et son groupe littéraire*, tome II, p 257/258.

<sup>28</sup> *Correspondance générale*, tome I, p. 177.

<sup>29</sup> Sainte-Beuve, *op. cit.*, tome II, p. 220.

encore cet été sous les montagnes de Sion, les landes de Bretagne et de la Basse-Normandie nous réuniront cet hiver... »<sup>30</sup>

Deux jours après l'envoi de cette invitation à Chênedollé, Chateaubriand accuse réception auprès du ministre de sa nomination. Il adresse le 16 mars 1804 à Talleyrand, ministre des Relations Extérieures, le billet suivant :

Citoyen Ministre,

J'ai reçu les lettres de créance, la copie de la Constitution du Valais et celles de trois autres actes que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

Je me conformerai aux instructions de votre Excellence, et j'emploierai tout mon zèle pour mériter l'estime du gouvernement.

J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement<sup>31</sup>.

Paris, 25 Ventôse, an XII.

Chateaubriand.

Nous ne possédons aucune indication sur ce que pouvaient bien être les autres documents remis à Chateaubriand et nécessaires pour son ambassade. Il s'agit probablement de pièces relatives à l'enrôlement en Valais de soldats pour l'étranger (l'Espagnè), sujet de doléances de Talleyrand, et même de Bonaparte auprès du gouvernement valaisan, comme nous l'avons vu. Il dut également recevoir des instructions secrètes pour préparer l'annexion.

Le 21 mars 1804, Chateaubriand écrit de nouveau à Chênedollé, mais plus le moment de son départ approche, plus il se sent porté à peindre sous des traits assombris sa résidence future. Il est même complètement défrisé<sup>32</sup>. Il devra en outre payer de ses propres deniers son secrétaire éventuel, et c'est vraisemblablement ce souci qui fait que Chateaubriand n'espère rien de bon de son ambassade<sup>33</sup>. Il ne faut pas oublier que Chateaubriand,

<sup>30</sup> Sainte-Beuve: *op. cit.*, tome II, p. 222.

<sup>31</sup> *Correspondance générale*, tome I, p. 180. (Archives du Ministère des Affaires étrangères, dossier 7, Valais, folio 102).

<sup>32</sup> Après la mort de Pauline de Beaumont, Chateaubriand passa par une crise de décuagement qui inquiéta ses amis. Sainte-Beuve note, à propos de ce besoin de solitude, de retraite dans une cabane, exprimé maintes fois par Chateaubriand à cette époque, que cela « dépasse la mesure de ces illusions qu'une imagination de poète a le droit de se faire à elle-même ». Il en est de ce coin de bibliothèque (voir plus haut) comme de cette chaumière où il ne veut que « planter ses choux ». Illusions! vœux de bonheur qu'il ne poursuivra pas. A propos de pareils vœux, souvent formulés, le grand poète écrira dans l'*Itinéraire*: « Je me demandais si j'aurois voulu de ce bonheur ; mais je n'étois plus qu'un vieux pilote incapable de répondre affirmativement à cette question, et dont les songes sont enfants des vents et des tempêtes ». La place *indépendante*, bien accueillie d'abord, a vite découragé le « vieux pilote ».

<sup>33</sup> C'était aussi l'avis de Joubert, qui écrivait à Chênedollé le 20 mars 1804 :

« ...Son dessein (de Chateaubriand) le plus arrêté est de vous appeler auprès de lui partout où il ira ; mais, s'il n'a que sa Suisse (soit le Valais), je ne vois pas à quoi cela vous conduira, en mettant de côté le plaisir de vivre quelque temps ensemble, qui, je l'avoue, me paraît pour l'un et pour l'autre d'un tel prix que vous ne pouvez l'un et l'autre l'achever trop cher. »

bien que l'écrivain le plus doré de son temps, s'est constamment débattu dans de graves difficultés financières. Quand il avait de l'argent, il dépensait sans compter, ce qui fait qu'il se trouvait souvent dans la situation de la cigale du poète. D'autre part, le père de Chênedollé ne tient pas à ce que son fils parte.

« Vous avez reçu, mon très cher ami, ma seconde lettre où je vous parlois du peu d'agrément de la chose que je vous proposois, et surtout de sa courte durée. Dupuy, que j'avois appelé comme secrétaire, a été épouvanté, et il refuse de venir. Je tâcherai de prendre quelque enfant de seize ans, qui me coûte peu, et qui sache remplir les *blancs* d'un passe-port... Votre lettre a croisé la mienne ; je ne m'étonne pas des difficultés que fait votre père. Non seulement la *place de secrétaire de légation* ne dépend pas de moi, comme vous le dites, mais je n'ai point de secrétaire de légation ; je suis tout seul, et on ne me passe pas même un *secrétaire particulier*. Il est vrai que je vais dans un trou horrible, et que je n'y vais que pour quelques mois, du moins je l'espère »<sup>34</sup>.

Il apparaît clairement que si le poète Chênedollé a fait des difficultés pour accepter l'offre de Chateaubriand, c'est parce que rien ne faisait espérer pour lui la *place de secrétaire de légation*. Talleyrand aura verbalement laissé entendre que le poste d'ambassadeur en Valais ne comportait pas de personnel attaché à la fonction ; d'où le peu d'empressement de la part de Chateaubriand à insister auprès de son ami. Quant au poste lui-même, il était fort intéressant pour son titulaire<sup>35</sup>. Nous savons que Chateaubriand a dépensé 12.000 francs en préparatifs et arrangements pour son séjour en Valais, et il n'aurait pas fait cette dépense considérable pour l'époque si un traitement important n'avait été attribué à l'ambassadeur. Par simple politesse cependant, Chateaubriand insiste pour que Chênedollé n'abandonne pas le projet de l'accompagner à Sion. Et, en outre, il lui annonce que M<sup>me</sup> de Chateaubriand est à Paris<sup>36</sup>. M<sup>me</sup> de Chateaubriand devait venir à Sion avec M. de Chateaubriand.

La nomination de l'écrivain au poste d'ambassadeur en Valais a eu ceci

<sup>34</sup> *Correspondance générale*, tome I, p. 181.

<sup>35</sup> Ainsi qu'il ressort d'un billet à Fontanes, le traitement de Chateaubriand à Rome, comme premier secrétaire d'ambassade, était de 12.000 livres. Il évinça de ce poste le nommé Artaud, qui y avait des droits, par anciennereté. Ceci explique l'animosité du personnel de la légation envers Chateaubriand, qu'on ne mit pas au courant des usages de la maison, et qui fit au début de sérieuses gaffes.

Le chargé d'affaires en Valais prenait rang dans la hiérarchie diplomatique supérieure.

<sup>36</sup> Lettre à Chênedollé, de février 1804 : « ...Venez ! J'aurai un extrême plaisir à vous embrasser. Ma femme est ici. Elle va me chercher un logement pour moi et pour elle. Je cherche une cabane à acheter aux environs de Paris ; j'espère l'avoir pour cet automne. Alors, si vous ne venez pas à Sion, du moins promettez-moi de venir vivre dans ma chaumièrre... ».

(G. Pailhès : *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 292).

de particulier qu'elle contribua à rapprocher le ménage Chateaubriand. Ici encore, pour la pleine intelligence du sujet, une digression est nécessaire. Le meilleur des commentaires à cette partie de notre étude est un récit quelque peu détaillé.

A son retour d'Amérique, Chateaubriand s'était laissé épouser, à la prière de sa sœur Lucile, par M<sup>me</sup> Céleste de Lavigne-Buisson, qui était assez jolie, avait beaucoup d'esprit et une fortune considérable, sans qu'il y ait eu inclination réelle de la part de René. Peu après le mariage, il prit un engagement dans l'armée de Condé, et passa en Angleterre. Radié de la liste des émigrés longtemps après, il ne témoigna, une fois rentré en France, d'aucune velléité de reprendre la vie commune. Sa femme vivait retirée en Bretagne, sans toutefois qu'un commerce épistolaire ait cessé entre les deux époux. La séduction du génie avait bientôt amené dans le sillage de Chateaubriand ce chœur de belles femmes que l'histoire connaît. L'enthousiasme féminin pour Chateaubriand commence à partir de la parution du *Génie du Christianisme*.

M<sup>me</sup> de Chateaubriand était cependant une personne fort distinguée « mais dont l'esprit, apprécié des amis de la maison, n'a pas pu se débarrasser d'une certaine raideur provinciale »<sup>37</sup>. Les fautes étaient évidemment toutes du côté de René. M<sup>me</sup> de Chateaubriand était une personne vertueuse, très charitable et fort cultivée, comme en témoignent les *Cahiers* qu'elle a laissés et qui ne furent publiés qu'il y a un quart de siècle seulement. On peut faire la constatation piquante que Chateaubriand fait, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, des emprunts aux *Cahiers* manuscrits de sa femme, mais sans la citer. Il a réparé jusqu'à un certain point ses torts en écrivant dans les *Mémoires* : « Je dois une tendre et éternelle reconnaissance à ma femme dont l'attachement a été aussi touchant que profond et sincère. »

A l'époque où nous sommes, Chateaubriand est depuis douze ans séparé de sa femme. La nomination au poste d'ambassadeur en Valais impliquait pour lui l'obligation ou, du moins, la nécessité de venir chez nous avec une situation conjugale régulière. Le contraire, dans un milieu aussi religieux et dévot, dans une petite ville essentiellement cléricale, nous paraît impossible. Au reste, le pouvoir central se montrait exigeant sur ce sujet, principalement lorsqu'il s'agissait de repourvoir des postes administratifs dans les villes provinciales. On a vu des fonctionnaires sommés de choisir entre leurs fonctions ou une situation conjugale nette.

Déjà le départ de Pauline de Beaumont pour Rome où elle devait rejoindre Chateaubriand alors secrétaire d'ambassade avait fait quelque bruit. Bonaparte trouva ce départ blâmable. Nous en avons un écho dans une lettre de Fontanes à Gueneau de Mussy du 5 octobre 1803, dans laquelle il est dit que Bonaparte « s'est plaint hautement » de cette rencontre à Rome

<sup>37</sup> *Les Cahiers de Mme de Chateaubriand* : Préface par J. Ladreit de La Charrière.

du jeune secrétaire d'ambassade avec la belle et séduisante Pauline, qui ne devait du reste aller à Rome que pour mourir.

D'autre part, vers ce temps, M<sup>me</sup> de Chateaubriand fit de nouvelles pertes d'argent. Peu après son mariage déjà, une grosse part de la fortune de M<sup>me</sup> de Chateaubriand, qui était de 600.000 livres, avait été engloutie dans les remous de la révolution. Il a suffi que M<sup>me</sup> de Chateaubriand perdit le reste de sa fortune pour que le noble vicomte, qui avait bon cœur et était la générosité même, se sentit de nouveau porté vers elle. Il n'eût, dit à ce propos l'un de ses biographes, « peut-être pas fait un grand effort pour rappeler auprès de lui une femme restée riche, mais il ne crut pas devoir se dispenser de le faire une fois qu'elle fut devenue pauvre ». (De Lescure : *Chateaubriand*.)

Quoiqu'il en soit, à l'annonce de sa nomination au poste d'ambassadeur à Sion, la décision de Chateaubriand a été la suivante : il faut que j'aille chercher ma femme en Bretagne<sup>38</sup>.

Le rapprochement, il faut le dire, était rendu plus facile par la mort à Rome de Pauline de Beaumont, et c'est des lèvres mourantes de cette amie que Chateaubriand reçut lui-même l'invitation à restaurer un foyer si tôt détruit. M<sup>me</sup> de Chateaubriand, instruite par l'expérience, a dû se faire un peu prier. Voici ce qu'écrivit au sujet de ce rapprochement M. Villemain :

« M. de Chateaubriand descendit (à son arrivée de Rome) dans un modeste hôtel, rue de Beaune, et ne vit d'abord qu'un petit nombre d'amis.

Un soin important le préoccupait, sa réunion avec M<sup>me</sup> de Chateaubriand; le sage conseil (de Pauline de Beaumont) écarté d'abord avait été compris; et, à part même la bienséance du monde, il sentait ce qu'avait d'injuste cette séparation si longue d'une personne vertueuse et distinguée, à laquelle il avait donné son nom, et qu'il ne pouvait accuser que d'une délicate et ombrageuse fierté dans le commerce de la vie... Les instances de M. de Chateaubriand durent redoubler pour obtenir enfin son retour, et, résolue de l'accompagner dans sa mission en Valais, elle vint promptement le rejoindre à Paris »<sup>39</sup>.

Sur cette ambassade de Sion, la réunion des deux époux fut définitive, du moins aux yeux du monde. Ils vécurent depuis lors ensemble. La réunion fut cependant marquée, jusqu'à la fin de sa vie, d'heures douloureuses pour M<sup>me</sup> de Chateaubriand. Le rapprochement fut salutaire à Chateaubriand, pour quelque temps du moins. Il fera, l'année suivante, un voyage en Valais en compagnie de sa femme. Il écrira, le 20 septembre 1805, à M<sup>me</sup> de Staël : « ...Depuis que j'ai une femme avec laquelle je vis fort heureux, je suis devenu amateur de la vie réglée et paisible »<sup>40</sup>. Mais : ô contradiction, vers le même temps, il écrivait au bon Joubert, son confident et le confident de

<sup>38</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome III, p. 392.

<sup>39</sup> Villemain : *M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits et son influence*, p. 137.

<sup>40</sup> *Correspondance générale*, tome I, p. 216.

M<sup>me</sup> de Chateaubriand, parlant de sa femme : « ...c'est aussi une tête que celle-là, et, depuis qu'elle est avec moi, je me trouve à la tête de deux têtes très difficiles à gouverner »<sup>41</sup>.

Ici encore : exagération. De par son égoïsme maladif et sans pareil, il était dans la destinée de Chateaubriand de faire souffrir sa femme... et ses autres tendres amies, « toutes ces femmes que Sainte-Beuve nomme à demi, et qui forment autour du nom de Chateaubriand comme une couronne d'étoiles »<sup>42</sup>. (Pauline de Beaumont, Nathalie de Noailles-Mouchy, la Velleda des *Martyrs* et l'inspiratrice des *Abencérages*, M<sup>me</sup> de Custines, morte à Bex, M<sup>me</sup> de Duras, M<sup>me</sup> de Castellane, M<sup>me</sup> de Vichet, la divine Juliette Récamier, etc.).

L'ambassade en Valais aura au moins eu ceci de bon de rapprocher les deux époux.

Si nous comparons maintenant le bref récit de sa nomination en Valais, qu'en fait Chateaubriand dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, avec ce qu'il en dit dans ses lettres de l'époque, nous relevons quelques contradictions. Il est vrai que cette partie des *Mémoires* n'a été écrite que trente-trois ans plus tard, en 1837/38, à Paris, et revue par l'auteur en 1845/46. Bonaparte se serait d'abord emporté contre le secrétaire de légation à Rome, sur les bruits qui lui revenaient. Finalement, écrit Chateaubriand, « il comprit que j'étais de cette race qui n'est bonne que sur un premier plan, qu'il ne fallait me mêler à personne, ou bien que l'on ne tirerait jamais parti de moi. Il n'y avait point de place vacante ; il en créa une, et, la choisissant conforme à mon instinct de solitude et d'indépendance, il me plaça dans les Alpes ; il me donna une république catholique, avec un monde de torrents : le Rhône et nos soldats se croiseraient à mes pieds, l'un descendant vers la France, les autres remontant vers l'Italie, le Simplon ouvrant devant moi son audacieux chemin. Le Consul devait m'accorder autant de congés que j'en désirerais pour voyager en Italie, et M<sup>me</sup> Bacciochi me faisait mander par Fontanies que la première grande ambassade disponible m'était réservée. J'obtins donc cette première victoire diplomatique sans m'y attendre, et sans le vouloir... »<sup>43</sup>.

Ce n'est pas tout à fait exact. Nous avons vu Chateaubriand briguer un poste diplomatique *indépendant*, et l'on ne créa pas tout exprès un poste en Valais pour lui, mais on modifia en sa faveur un mouvement diplomatique déjà commencé. Un certain M. de Gandolph devait précéder Chateaubriand comme résident en Valais. Il était déjà en route quand il reçut l'ordre de modifier son itinéraire, et de se rendre à Rome comme secrétaire de légation, Chateaubriand étant destiné à venir occuper l'honorale sinécure valaisanne.

<sup>41</sup> *Correspondance générale*, tome I, p. 213.

<sup>42</sup> Ed. Herriot : *Mme Récamier et ses amis*, p. 222.

<sup>43</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Ed. Biré, tome III, p. 392.

Nous avons dit que la nomination de Chateaubriand avait été communiquée officiellement au gouvernement valaisan par Talleyrand le 21 décembre 1803, et portée à la connaissance du Conseil d'Etat par le Grand Baillif Augustini en séance du 24 janvier 1804. Entre temps, la nouvelle n'a pas été tenue secrète. Les archives bourgeoisales de Sion<sup>44</sup> possèdent un document à ce sujet, daté du 4 janvier 1804. C'est une lettre du Grand Baillif Augustini que nous avons tout lieu de croire inédite. Nous la donnons ci-dessous, en faisant la remarque que la deuxième partie est singulièrement entortillée et prouve que d'Augustini, avait une idée de derrière la tête en faisant part au louable Conseil de Sion de la nomination de l'illustre écrivain. Cette idée, c'était qu'il fallait faire le meilleur accueil à l'ambassadeur, pour en retirer quelque avantage matériel à l'occasion du plus prochain règlement de compte avec la puissante République. Idée d'un magistrat assez roublard.

Sion, le 4 janvier 1804.<sup>45</sup>

Augustini, Grand Baillif de la République  
au Conseil de la louable Ville de Sion.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire part que M. Gandolphe, en me témoignant ses regrets sur le changement de sa destination, m'a chargé de vous réitérer ses remerciements pour les offres gracieuses que vous lui avez faites.

Je sais, Messieurs, cette occasion pour vous prévenir que Monsieur Chateaubriant (*sic*) m'est annoncé officiellement pour Résident Français près le Gouvernement du Valais. C'est le célèbre auteur de l'ouvrage mémorable d'*Attala* (*sic*) sur la Beauté de la religion chrétienne (*resic*). J'espère, comme je le désire, que la Ville de Sion, qui a tant souffert, et à laquelle je voudrais procurer des occasions pour se faire du bien, sentira ce qu'elle doit faire pour cet homme célèbre, encore (et aussi) par égard pour le Gouvernement Français, qu'au moyen de quoi (*sic*) je ne serais pas exposé à des menaces pour être obligé de lui procurer un logement.

C'est l'intérêt sincère que je prends à l'avantage de la Ville qui me fait parler, et c'est avec ces sentiments, que je vous prie d'agrérer les assurances de ma considération très distinguée, et les vœux sacrés que je fais à l'occasion de ce renouvellement d'année pour votre heureuse conservation.

Le Grand Baillif de la République  
Augustini.

Cette lettre nous renseigne exactement sur la question de la création de l'ambassade en Valais. Contrairement à ce que dit Chateaubriand dans ses *Mémoires*, la place ne fut pas créée tout exprès pour Chateaubriand, puisque lui-même avait déjà un prédécesseur, dans la personne de M. Gandolph qui, pas plus que Chateaubriand, ne devait venir résider à Sion. Ce M. Gan-

<sup>44</sup> Actuellement aux Archives cantonales A B S 244/1.

<sup>45</sup> A B S 244/1, 6.

dolph a été informé par le Ministre des Relations Extérieures qu'il lui fallait renoncer à occuper le poste de résident en Valais, quelque temps avant la nomination officielle de Chateaubriand. Nous trouvons dans les protocoles des séances du Conseil d'Etat valaisan de l'époque la note suivante<sup>46</sup>. « Le 23 frimaire 1803 ?, (an XII), soit le 15 décembre 1803, Monsieur Gandolph mande de Fribourg le changement de sa destination, étant nommé premier secrétaire de la légation à Rome, alors qu'il attendait avec impatience sa nomination pour le Valais. »

Sourions d'autre part à la petite prétention d'Augustini à donner son avis sur *Atala*, ou la *Beauté de la religion chrétienne*. S'il avait lu l'ouvrage, il aurait vu que le titre exact était *Atala, ou les Amours de deux sauvages*. Quant à son idée de derrière la tête, il a eu la sagesse d'y renoncer, puisqu'en séance du 24 janvier 1804, le Conseil d'Etat, sur la proposition du Grand Baillif lui-même, prend la décision « de ne pas profiter de l'arrivée de Chateaubriand pour renouveler des négociations pour le paiement des fournitures à l'armée de réserve et pour le dédommagement des frais occasionnés par le général Turreau »<sup>47</sup>.

Les archives bourgeoisales de Sion renferment, sous fonds A B S 241/26, une copie de quelques lettres expédiées par le Conseil bourgeoisal à l'occasion de la nomination. Bien que généralement non signée, la copie de ces documents est de la main du secrétaire bourgeoisal de l'époque, un de Torrenté. Ce nom, ainsi que le nom d'un de Riedmatten, alors président de la bourgeoisie, ont été recueillis par Chateaubriand dans un passage des *Mémoires d'Outre-Tombe*, comme nous le verrons tout à l'heure.

En date du 12 janvier 1804, le Conseil de la Ville de Sion a répondu comme suit à la communication du Grand Baillif.

Le Conseil de la Ville de Sion  
A son Excellence Monsieur le Grand Baillif de la République.

Excellence,

Nous avons reçu avec reconnaissance votre lettre du ... par laquelle vous nous annoncés officiellement la nomination de M. de Chateaubriand au poste de Ministre de France près notre République.

Nous nous sommes occupés de suite des soins à lui procurer un logement provisoire honnête, que nous avons trouvé chés M. Louis de Kalbermatten, pour le terme de trois mois.

Agrées nos remerciements pour les dispositions bienveillantes et les vœux gracieux que votre lettre contient envers notre Ville.

Une députation de notre Conseil a dû vous manifester initiativement les nôtres, que nous avons l'honneur de réitérer avec les assurances de notre respectueuse considération. (Signatures).

<sup>46</sup> Archives cantonale, M 35, objet 314.

<sup>47</sup> Archives cantonales, M 13, acte 459.

Ces signatures ne pouvaient être que celles de MM. de Torrenté et de Riedmatten.

Une question qui a été controversée, c'est celle du logement que devait occuper Chateaubriand à Sion. Elle est résolue à la lumière du document que nous venons de publier. Il s'agit de la maison dite de la préfecture, qui a été, quelques années après les événements qui nous occupent, réquisitionnée pour y loger le Préfet du Département du Simplon. C'est la maison actuelle de Kalbermatten. Avant Chateaubriand, Randolph devait l'occuper. Nous possédons également, à la même source à laquelle nous avons puisé les documents cités ci-dessus, la copie d'une lettre qui a été adressée à M. Louis de Kalbermatten à ce sujet. Elle est malheureusement sans date. Comme il s'agit de documents pour la plupart inédits, et que rien de ce qui, de près ou de loin, peut concerner Chateaubriand, ne nous laisse indifférent, nous la donnons ici.

Le Conseil de la Ville de Sion

A Monsieur Louis de Kalbermatten, Membre dudit Conseil.

Monsieur et cher Collègue,

Vous avez cédé à notre invitation votre logement à M. Gandolff, mais ce diplomate étant destiné pour Rome, c'est M. Chateaubriand qui le remplace dans la mission française près de notre République ; en conséquence, Nous vous demandons si Vous persistés dans votre Résolution manifestée à l'égard de Mr. Gandolff et sous les mêmes conditions.

Veuillez, Monsieur et cher Collègue, nous en donner la réponse dans le plus court délai possible.

Nous sommes, etc.

Signatures.

(les mêmes que ci-dessus).

Cette réponse a été affirmative, comme nous l'avons vu, mais nous ne la possédons pas.

Le Conseil de la Ville de Sion fit plus. Il écrivit le 20 février à Chateaubriand la lettre que nous donnons ci-dessous. Cette lettre, Chateaubriand l'a reproduite dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*<sup>48</sup>, intégralement. Une copie de celle-ci existe aux archives de la Bourgeoisie de Sion et je n'ai relevé qu'une seule variante dans le document publié par Chateaubriand. A la fin de la lettre, Chateaubriand a mis « envoyé », alors que le manuscrit de Sion porte « Employé ». Il n'y a peut-être là qu'une erreur du copiste de Sion.

On notera que la Ville de Sion a su estimer l'honneur qui lui est fait de recevoir l'illustre écrivain dans ses murs.

<sup>48</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II.

## République du Valais.

Sion, le 20 février 1804.

Le Conseil de la Ville de Sion  
 à Monsieur Chateaubriand, secrétaire de légation de la République française  
 à Rome.

Monsieur,

Par une lettre officielle de notre grand bailli,<sup>49</sup> nous avons appris votre nomination à la place de ministre de France près de notre République. Nous nous empressons à vous<sup>50</sup> témoigner la joie la plus complète que ce choix nous donne. Nous voyons, dans cette nomination un précieux gage de la bienveillance du premier consul envers notre République, et nous nous félicitons de l'honneur de vous posséder dans nos murs : nous en tirons les plus heureux augures pour les avantages de notre patrie et de notre ville. Pour vous donner un témoignage de ces sentiments, nous avons délibéré de vous faire préparer un logement provisoire, digne de vous recevoir, garni de meubles et d'effets convenables pour votre usage, autant que la localité et nos circonstances le permettent, en attendant que vous ayez pu prendre vous-même des arrangements à votre convenance.

Veuillez, Monsieur, agréer cette offre comme une preuve de nos dispositions sincères à honorer le gouvernement français dans son envoyé,<sup>51</sup> dont le choix doit plaire particulièrement à un peuple religieux.

Nous vous prions de vouloir bien nous prévenir de votre arrivée dans cette ville.

Agréez, Monsieur, les assurances de notre respectueuse considération.

Le Président du Conseil de la Ville de Sion.  
 De Riedmatten.

Pour le Conseil de la Ville.

Le Secrétaire du Conseil  
 De Torrenté.<sup>52</sup>

Chateaubriand accompagne cette lettre de deux lignes de commentaires. « Le Conseil de la Ville de Sion m'écrivit. La naïveté de cette dépêche en a fait pour moi un document ; j'entrais dans la politique par la religion : le *Génie du Christianisme* m'en avait ouvert les portes »<sup>53</sup>. La missive reflète assez bien le respect des modestes édiles sédunois pour l'écrivain. Elle n'est du reste pas restée sans réponse. Chateaubriand a répondu lui-même, de sa propre main. Ce document inédit jusqu'à maintenant se trouve aux archives

<sup>49</sup> Texte de Sion : Baillif.

<sup>50</sup> Texte de Sion : « à vous en témoigner ».

<sup>51</sup> Texte de Sion : Employé.

<sup>52</sup> Il s'agit d'Alphonse de Torrenté. Le nom complet figure au bas de divers documents. Ce recueil de lettres, soit le double ou copie de lettres envoyées, est de la main de ce de Torrenté qui écrit tantôt en français, tantôt en allemand.

Le prénom de ce de Riedmatten nous est inconnu.

<sup>53</sup> Mémoires d'*Outre-Tombe*, tome II, p. 397.

de la Bourgeoisie de Sion. Il est tout entier de la main de Chateaubriand. Si toutes les lettres de Chateaubriand, jusqu'aux moindres billets, intéressent au plus haut point l'histoire littéraire, étant donné la personnalité de l'auteur, ce morceau inédit est évidemment digne de prendre place dans cette correspondance générale de l'illustre vicomte, recueillie avec la piété que l'on sait par M. Louis Thomas.

Le Comte Chateaubriand, chargé d'affaires de la République française près de la République du Valais.<sup>54</sup>

A Monsieur le Président du Conseil de la Ville de Sion.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au nom du Conseil de la Ville de Sion ; je suis infiniment touché de la bienveillance que le Conseil me témoigne. J'accepte avec reconnaissance le logement provisoire qu'il a bien voulu me préparer ; mais la magnanimité du Premier Consul ne permettroit pas que le logement fût aux frais d'un pays qui n'est riche que de ses vertus ; et c'est, je crois, entrer dans les hauts sentiments de son cœur que de vous dire, que son envoyé désire être agréable et non à charge à votre République.

Je vous prie, Monsieur le Président, d'offrir ces sentiments au Conseil. J'espère arriver à Sion vers le milieu du mois d'avril ; et j'aurai un plaisir extrême à vous assurer de vive voix de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,  
votre très humble et très obéissant serviteur.

Paris 15 ventôse, an XII.  
(6 mars 1804).

de Chateaubriand.

Dans le même temps que la Ville de Sion félicitait Chateaubriand, notre Conseil d'Etat se réjouissait également de cette nomination. Mention a été faite dans le *Journal des Actes expédiés par le Conseil d'Etat*<sup>55</sup>, actuellement aux archives cantonales, d'une lettre écrite à Talleyrand le 24 janvier 1804, pour lui témoigner la reconnaissance de notre Corps exécutif pour la nomination d'un chargé d'affaires en Valais dans la personne de Chateaubriand.

Quelque temps plus tard, notre Conseil d'Etat fit le même geste que la ville envers l'écrivain, mais sans s'attirer une aussi belle réponse. En séance du 5 avril 1804, le Conseil d'Etat se réjouit de la mission de Chateaubriand et de son arrivée prochaine dans le pays, et lui présente le premier hommage<sup>56</sup>. Cette lettre, expédiée au syndic de St-Maurice pour être remise de main à main à Chateaubriand lors de son arrivée au pont de St-Maurice, ne fut

<sup>54</sup> Archives bourgeoisales de Sion : 240/ 1, 6. (aux Archives cantonales).

<sup>55</sup> Pour les années 1802-1809, M 49, p. 13.

<sup>56</sup> Pour les années 1802-1809, M 49, p. 14.

pas présentée, et pour cause. A l'époque où nous sommes, Chateaubriand avait déjà envoyé sa démission<sup>57</sup> à Bonaparte.

En attendant, et malgré que Chateaubriand ne fût plus ambassadeur du tout, on s'apprête à le recevoir. La lenteur des communications joue parfois de ces vilains tours ; d'autre part, Talleyrand ne fut pas pressé de communiquer cette démission à notre gouvernement. Il ne la communiqua même pas du tout, et se borna à annoncer, en juillet 1804, la nomination du successeur de l'écrivain comme résident français près de notre République. Il n'existe du reste aucune pièce relative à Chateaubriand, parmi les quatorze documents signés de Talleyrand, qui se trouvent à nos archives cantonales.

Toujours en séance du 12 avril donc, le Conseil d'Etat donne des ordres pour recevoir l'écrivain à St-Maurice et à Martigny. Il écrit la lettre suivante au président du dixain de St-Maurice.

République du Valais.

Sion, le 12 avril 1804.

Le Grand Baillif de la République  
à Monsieur le Président du dixain de St-Maurice.

Le Conseil d'Etat, voulant rendre à M. Chateaubriand des honneurs dûs au gouvernement qu'il représente et à la réputation de la personne qui nous est envoyée et enfin aux sentiments du Gouvernement valaisan, a arrêté qu'à l'arrivée de Mons. de Chateaubriand, il lui sera donné une garde d'honneur du Corps d'Election (corps électoral), que les autorités locales lui fassent une visite de Corps en lui annonçant qu'ils viennent au nom du Gouvernement en même temps que pour lui exprimer leurs sentiments personnels.

Vous êtes en conséquence chargé, Monsieur le président, de lui remettre la lettre incluse et de faire exécuter l'intention du Gouvernement ci-dessus détaillée.

Agreez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.<sup>58</sup>

P. S. — Vous êtes prié, Monsieur, de me prévenir de St-Maurice par un expès sur le champs.

Cette même lettre, le Conseil d'Etat, soit le Grand Baillif Augustini, l'envoya également, le même jour, au président de Martigny, pour lors M. Philippe Morand<sup>59</sup>. Toutefois, le syndic de Martigny n'aura pas à remettre de lettre particulière à Chateaubriand, le président de St-Maurice étant spécialement chargé de cet office. Il est bien regrettable que cette lettre doive être considérée comme perdue, à moins qu'un chercheur perspicace ne la découvre dans les archives bourgeois ou communales de St-Maurice, ou chez quelque particulier.

<sup>57</sup> Le 22 mars 1804.

<sup>58</sup> *Journal des Actes du Conseil d'Etat.* M 37, p. 66.

<sup>59</sup> Jean-Philippe Morand (1773-1856), notaire, agent national en 1799, président du dixain en 1802, membre du Conseil général du Département du Simplon, président du Canton et maire de Martigny sous l'Empire, Conseiller d'Etat en 1820, puis député à la Diète fédérale.

## IV.

*La démission.*

La cause directe, ou le prétexte, en fut l'exécution du duc d'Enghien.

Les préparatifs de son départ achevés, l'argenterie et les bibelots destinés à orner son appartement futur achetés, Chateaubriand prit congé de son « protecteur », Bonaparte, aux Tuileries, le 19 mars. L'entrevue manque de cordialité. Chateaubriand trouva à Bonaparte, les allures étranges d'une personne gênée. La galerie était du reste pleine de monde. Le Premier Consul s'arrêta un moment près de Chateaubriand comme pour lui dire quelques mots, puis brusquement, il se détourna et passa dans un autre salon. Relatant les faits, il est vrai longtemps après l'événement, Chateaubriand expliqua ce geste par le besoin de dissimuler un embarras qui ne manqua pas de lui causer de l'inquiétude ; il aurait trouvé à Bonaparte les traits altérés, machinant « quelque résolution mystérieuse et sinistre. » Il ne faut pas oublier que Chateaubriand, royaliste par tradition, ne pouvait pardonner l'arrestation du duc d'Enghien, alors sous les verrous, et qui allait être exécuté deux jours plus tard. Voici comment Chateaubriand apprit cette exécution.

D'après les *Cahiers de M<sup>me</sup> de Chateaubriand*, c'est Clausel de Coussergues<sup>60</sup> qui vint annoncer, à sept heures du matin, à l'hôtel de France, rue de Beaune, où logeait l'écrivain, « l'horrible nouvelle »<sup>61</sup>. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* rapportent le fait différemment. Le 21 mars, alors que Chateaubriand descendait le boulevard, et se promenait près du pavillon Marsan, il entendit « un homme et une femme qui criaient une nouvelle officielle ; des passants s'arrêtaient, subitement pétrifiés par ces mots : Jugement de la commission militaire spéciale convoquée à Vincennes, qui condamne à la peine de mort le nommé Louis-Antoine-Henri de Bourbon »<sup>62</sup>.

Apprenant que le dernier des Condé, le duc d'Enghien, venait d'être fusillé, Chateaubriand n'hésita pas. Il fut du reste révolté de cette exécution aussi sommaire qu'odieuse. Certainement aussi, il ne balança pas pour

<sup>60</sup> Clausel de Coussergues (1759-1846), membre de la Commission qui rédigea la Charte de 1814, Conseiller à la Cour de Cassation, député. Ami fidèle de Chateaubriand et de sa femme. Il publia une édition abrégée du *Génie du Christianisme*.

<sup>61</sup> *Cahiers de M<sup>me</sup> de Chateaubriand*, p. 2 et sq.

<sup>62</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 401. « Ce cri, ajoute encore Chateaubriand, tomba sur moi comme la foudre ; il changea ma vie, de même qu'il changea celle de Napoléon. Je rentrai chez moi... je m'assis devant une table et je me mis à écrire ma démission. Madame de Chateaubriand ne s'y opposa point et me vit écrire avec un grand courage. Elle ne se dissimulait pas mes dangers... » — Ils étaient réels, le geste de démission venant d'un « ministre » dénoncé de prendre le parti « des émigrés et des mécontents ».

saisir cette occasion de reprendre sa liberté. A peine rentré, il rédigea sa lettre de démission, conçue tout d'abord en termes fort vifs. Clausel de Coussergue, qui survint dans ce moment même, a réussi à lui faire supprimer les phrases de colère. Nous avons ainsi une lettre fort calme, diplomatique, où la santé de M<sup>me</sup> de Chateaubriand, jusqu'alors assez bonne, joue le rôle principal dans cette démission de ministre plénipotentiaire en Valais. Il l'adresse à Talleyrand.

Citoyen Ministre,

Les médecins viennent de me déclarer que M<sup>me</sup> de Chateaubriand est dans un état de santé qui fait craindre pour sa vie. Ne pouvant absolument quitter ma femme dans une pareille circonstance, ni l'exposer aux dangers d'un voyage, je supplie votre Excellence de trouver bon que je lui remette les lettres de créance et les instructions qu'elle m'avait adressées pour le Valais. Je me fie encore à son extrême bienveillance pour faire agréer au Premier Consul *les motifs douloureux* qui m'empêchent de me charger aujourd'hui de la mission dont il a bien voulu m'honorer. Comme j'ignore si ma position exige quelque autre démarche, j'ose espérer de votre indulgence ordinaire, citoyen ministre, des ordres et des conseils ; je les recevrai avec la reconnaissance que je ne cesserais d'avoir pour vos bontés passées.

J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

Chateaubriand.

Paris, rue de Beaune, hôtel de France, 1<sup>er</sup> Germinal an XII (22 mars 1804).<sup>63</sup>

Cette lettre cérémonieuse, où toutes les formes de la politesse étaient observées, ne trompa personne. C'était bien la rupture définitive entre Chateaubriand et Bonaparte. Et avec éclat. Ce fut Talleyrand qui la reçut, et par bienveillance pour Chateaubriand, il la garda quelques jours par devers lui, avant de la montrer au Premier Consul. Elisa Bonaparte tenta une démarche auprès de Chateaubriand, pour qu'il revînt sur sa décision. En vain. Les *Cahiers de M<sup>me</sup> de Chateaubriand* nous renseignent heureusement sur l'effet de cette démission, dans les milieux officiels, si les *Mémoires d'Outre-Tombe* se montrent assez réservés à ce sujet. « M<sup>me</sup> Bacciochi<sup>64</sup>, qui nous étoit fort attachée, jeta les hauts cris en apprenant ce qu'elle appelait une défection. Elle fit tout ce qu'elle put pour changer sa résolution, ne lui cachant pas les suites que pouvait avoir pour lui, et même pour ses amis, une démarche que le Consul prendrait pour une leçon. Pour Fontanes, il devint fou de peur ; il se voyait déjà fusillé de compagnie avec M. de Chateaubriand et, à leur suite, tous nos amis. J'allais le voir pour l'apaiser et le rassurer ; il n'y eut pas moyen, il avait perdu la tête et finit par me faire partager ses craintes, non pas pour lui, mais pour mon mari. La chose, cependant, se passa le plus tranquillement du monde, et lorsque M. de Tal-

<sup>63</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*. Edition Ed. Biré, tome II, p. 402.

<sup>64</sup> Elisa Bonaparte.

leyrand crut enfin devoir remettre la démission à Bonaparte, celui-ci se contenta de dire : « C'est bon », mais ses yeux étaient foudroyants. Il en garda une rancune dont nous nous sommes ressentis depuis : il dit plus tard à sa sœur : « Vous avez eu bien peur pour votre ami ? » et il n'en fut plus question. Longtemps après, cependant, il en reparla à Fontanes et lui avoua que c'était une des choses qui lui avaient fait le plus de peine »<sup>65</sup>.

Il y avait sans doute exagération dans les craintes de M<sup>me</sup> de Chateaubriand, timide de nature et que le moindre événement défavorable bouleversait. On ne voit pas bien quelle menace pouvait fondre sur Fontanes, au point qu'il en devint « fou de peur ». Fontanes, il est vrai, était le guide et l'ami de Chateaubriand, et c'est sous son influence que fut conçu le *Génie du Christianisme*. Mais son amitié pour l'écrivain ne pouvait guère le compromettre. Fontanes, tout ami de Chateaubriand qu'il fût, était, dans le même temps, non moins *persona grata* auprès de Bonaparte ; il était alors président du corps législatif, et c'est lui qui contribua dans une large mesure à la fondation du régime impérial. Le danger était donc mince pour l'ami de l'ex-ministre plénipotentiaire près la République du Valais. Cependant, on doit reconnaître que l'heure était grave pour les ennemis présumés ou avérés du dictateur, qui ne s'embarrassait pas des moyens, comme tous les dictateurs. Le duc d'Enghien exécuté dans des circonstances particulièrement odieuses, Moreau, Pichegrus, Georges Cadoudal venaient d'être arrêtés. M<sup>me</sup> Bacciochi a dû certainement jouer un rôle pacificateur, plaçant « sa bienveillance entre la colère de son frère et ma résolution »<sup>66</sup>, écrit Chateaubriand plus tard.

Ce ne fut que dix jours après, le 2 avril 1804, que Talleyrand répondit à la lettre de démission de Chateaubriand. Il lui dit tous les regrets que lui cause la détermination de l'écrivain.

#### 12 Germinal (2 avril 1804) an XII.

« J'ai mis, citoyen, sous les yeux du premier Consul, les motifs qui ne vous ont pas permis d'accepter la légation du Valais à laquelle vous aviez été nommé.

Le citoyen Consul s'était plu à vous donner un témoignage de confiance. Il a vu avec peine, par suite de cette même bienveillance, les raisons qui vous ont empêché de remplir cette mission.

Je dois aussi vous exprimer combien j'attachais d'intérêt aux relations nouvelles que j'aurais eu à entretenir avec vous ; à ce regret, qui m'est personnel, je joins celui de voir mon département privé de vos talents et de vos services. »<sup>67</sup>

Ainsi finit cette ambassade qui faillit amener dans nos murs l'illustre écrivain. Cette démission, pour louables qu'en fussent les motifs, a privé notre pays des pages merveilleuses que Chateaubriand n'aurait pas manqué

<sup>65</sup> *Cahiers de Mme de Chateaubriand*, p. 2 et sq.

<sup>66</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 405.

<sup>67</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 406.

d'écrire, dans les loisirs de son ambassade. Notre Rhône aurait pu prendre place, pour sa gloire, entre le Meschacébé et le Jourdain. Les historiens ont exalté le geste généreux de Chateaubriand. A peu près seul, il osa protester, contre ce qu'il appelait l'assassinat juridique du duc d'Enghien. Il a refait, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, le procès de cette exécution, qui est la tache ineffaçable du régime impérial.

Il est loin d'être sûr, toutefois, que l'exécution du duc d'Enghien fût le seul motif qui détermina Chateaubriand à refuser l'offre de Bonaparte. La complexité du caractère de l'écrivain et son esprit d'indépendance s'accompagnaient mal de la sévère discipline que Napoléon introduisait dans l'administration. Il n'était pas fait pour obéir. Ce monarchiste libéral devait se brouiller dans la suite avec les Bourbons, malgré d'éminents services rendus à la légitimité, notamment par sa brochure : *De Buonaparte et des Bourbons*, qui valut à Louis XVIII plus qu'une armée de 100.000 hommes. La monarchie lui fit de cruelles humiliations. Nous croyons que la mort du duc ne fut qu'un prétexte ; la résolution était déjà prise de s'éloigner des affaires publiques ; il lui était du reste impossible de se rallier complètement au nouveau régime. « Chateaubriand, écrit M. de Lescure, rentra dans la dignité, mais non dans l'obscurité de la vie privée à la suite de cette démission dont l'affront avait étonné et irrité le Premier Consul, au point d'effrayer ses amis sans l'effrayer lui-même ».

Sans vouloir en rien soupçonner la sincérité de l'écrivain qui était incapable de feindre, on ne peut pas entièrement souscrire aux conclusions de l'affaire de l'ambassade en Valais, telles qu'elles ressortent de ces lignes, écrites, il est vrai, plus de trente ans après l'événement. « Si Bonaparte n'eût pas tué le duc d'Enghien, s'il m'eût de plus en plus rapproché de lui (et son penchant l'y portait), qu'en fût-il résulté pour moi ? Ma carrière littéraire était finie ; entré de plein saut dans la carrière politique, où j'ai prouvé ce que j'aurais pu par la guerre d'Espagne, je serais devenu riche et puissant »<sup>68</sup>. La note vraie est peut-être dans ce fragment d'un billet écrit à Chênedollé le 30 mars 1804 : « ...Tout est pour le mieux, car je ne vais plus en Valais »<sup>69</sup>.

Rentré dans la vie privée, Chateaubriand, sous l'Empire, écrivit et voyagéa. Malgré sa brouille retentissante avec Bonaparte, à propos de l'ambassade en Valais, Chateaubriand ne fut jamais sérieusement inquiété. Les choses faillirent cependant se gâter à l'apparition des *Martyrs*. Les allusions étaient si frappantes dans la peinture de la cour de Dioclétien qu'elles ne trompèrent personne. Napoléon s'emporta au point de menacer de faire sabrer l'écrivain. Il fut un certain temps exilé à quarante lieues de Paris. Mais Fouché ne sévit jamais que mollement contre l'écrivain ; de puissantes protectrices n'épargnaient aucune démarche en sa faveur.

<sup>68</sup> *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome II, p. 451.

<sup>69</sup> *Correspondance générale*, tome I, p. 184.

Notre Gouvernement, comme on l'a vu, avait fait des préparatifs pour recevoir avec déférence et respect l'illustre ambassadeur. La maison bien connue à Sion, qui allait devenir le siège de la Préfecture du Simplon, avait été aménagée en vue de le recevoir très prochainement.

Les actes officiels du Conseil d'Etat ne nous renseignent pas si la démission de Chateaubriand lui a été communiquée par le ministère. Nous trouvons par contre un document<sup>70</sup> aux archives cantonales, duquel il ressort que le 19 Messidor, an XII, Son Excellence le ministre Talleyrand a transmis au Conseil d'Etat une réponse de Sa Majesté Impériale, datée du 8 Messidor, an XII (1er juillet 1804) « originale et par copie » à des lettres de félicitation que le Conseil d'Etat lui a adressées lors du sacre, et annonce la nomination de M. Eschassériaux<sup>71</sup> comme chargé d'affaires près notre République, à la place de Chateaubriand. Notre gouvernement s'apprêta à recevoir le successeur de l'écrivain, avec le même empressement, et cette fois, ce ne fut pas inutilement, puisque le nouvel ambassadeur présenta au Conseil d'Etat ses lettres de créance le 5 août 1804<sup>72</sup>. Il n'eut du reste qu'à se louer de l'accueil que lui firent les Sédunois, et à se laisser loger dans les appartements préparés pour l'auteur du *Génie du Christianisme*<sup>73</sup>.

Notre Conseil d'Etat rendit valable pour la réception d'Eschassériaux la circulaire adressée aux présidents des dixains de St-Maurice et Martigny, ainsi que le témoigne la lettre ci-dessous, remarquable surtout pour la graphie inattendue et originale du nom de Chateaubriand.

Sion le 26 Juillet 1804.

Le Grand Baillif à M. le Président du dixain de St-Maurice.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous prévenir que M. Eschassériaux m'est annoncé officiellement comme chargé d'affaires près notre République. Je vous prie d'ordonner à la poste de St-Maurice que l'on vous avertisse, cas avenant, de son arrivée, et de remplir les instructions que je vous ai données lorsque j'attendais M. Chatteau Briand (*sic*), surtout de vouloir m'en faire avertir aussitôt par un exprès courant nuit et jour.

Le Grand Baillif<sup>74</sup>.

<sup>70</sup> Archives cantonales, M 35, p. 148.

<sup>71</sup> Le chevalier d'Artaud, que Chateaubriand supplanta comme secrétaire à Rome et qui lui garda quelque temps rancune, raconte que l'écrivain s'empressa de lui annoncer sa démission d'ambassadeur à Sion, avant même qu'elle fût officielle. Chateaubriand fit une démarche pour faire nommer Artaud à sa place à Sion. Voici ce que raconte Artaud : « Puisque j'avais perdu ma place à l'occasion de sa nomination à Rome, il m'avertissait pour que mes amis me fissent nommer à Sion. On répondit à mes amis que si j'étais employé, je serais envoyé dans une grande cour. La communication de Chateaubriand n'en fut pas moins aussi noble que délicate. Cette courageuse démission, devant un tel chef de gouvernement, a été le seul acte de résistance et de protestation que la France ait pu alors admirer. (G. Pailhès, op. cité, p. 301.)

<sup>72</sup> Archives cantonales, M 45, p. B 18.

<sup>73</sup> Archives cantonales, M 35, p. 153.

<sup>74</sup> Archives cantonales, Protocole, M. 37, p. 170.

Si notre gouvernement n'a pas eu de frais à supporter par suite de cette démission, l'appartement en question ayant été repris par le baron d'Eschassériaux, il n'en a pas été de même pour Chateaubriand, qui avait déjà reçu une avance de 12.000 francs pour ses frais d'installation à Sion, et les avait dépensés en achats divers (linge et argenterie). Ces 12.000 francs, il a fallu les rembourser, et M<sup>me</sup> de Chateaubriand note dans ses *Cahiers*<sup>75</sup> que le ménage fut obligé « de prendre cette somme sur les fonds, dit-elle, que nous avions encore sur l'Etat : elle fut remise à qui de droit deux jours après la démission. »

Chateaubriand était loin de posséder des rentes sur l'Etat.

Entendez par là que c'est M<sup>me</sup> de Chateaubriand qui a personnellement fait les frais de l'ambassade à Sion, avec ce qu'elle avait pu sauver de sa fortune, et qu'elle avait placé en fonds d'Etat.

*Lucien Lathion.*

(*A suivre*).

---

<sup>75</sup> *Cahiers de Mme de Chateaubriand*, p. 3 et sq.